

Bilan des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques sur le territoire français : bilan synthétique pour l'outre-mer

Les nombreuses espèces exotiques envahissantes présentes dans les territoires français d'outre-mer représentent une menace potentielle ou déjà manifeste pour les écosystèmes et les espèces particulièrement vulnérables qu'ils abritent. Cet article présente un état des lieux de la situation et quelques chiffres clés.



Le bilan suivant se base en partie sur les données disponibles dans la base d'informations produite dans le cadre de l'initiative sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer conduite par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 2005.

Cette base d'informations est une production collective qui a mobilisé un vaste réseau d'experts et de personnes ressources coordonné par l'implication de points focaux dans chacune des collectivités d'outre-mer. Cette base est consultable à l'adresse suivante : www.especes-envahissantes-outremer.fr

Des espèces exotiques se rencontrent dans tous les milieux d'eau douce d'outre-mer (lacs, étangs, marais, mares, rivières, etc.). Elles peuvent y passer toutes les phases de leur cycle de vie ou seulement une partie (exemple : larves chez les amphibiens). Pour les vertébrés, la base d'informations fait état de 23 espèces introduites de poissons, 11 espèces d'amphibiens et 2 espèces de tortues aquatiques qui se rencontrent aujourd'hui à l'état naturel (naturalisées) en outre-mer. Concernant les plantes aquatiques strictes, 9 espèces introduites sont considérées comme plus ou moins envahissantes en fonction des localités (photo ❶). Des invertébrés (mollusques gastéropodes, crustacés...) ont également été introduits à l'image de l'ampullaire (*Pomacea canaliculata*) à La Réunion, mais le manque d'inventaires ne permet pas d'avoir actuellement une estimation correcte du nombre d'espèces d'invertébrés introduits. Les tableaux ❶ et ❷ proposent un bilan du nombre d'espèces exotiques par territoire et la distribution de quelques espèces exotiques parmi les plus problématiques en outre-mer.

Les voies et les vecteurs d'introduction volontaire ou accidentelle sont multiples mais liés la plupart du temps aux activités anthropiques. De nombreuses tentatives d'acclimatation ont été conduites dès le dix-neuvième siècle. Les motivations étaient variées : « enrichissement » des cours d'eau jugés pauvres à l'époque (ex. tilapia, truite), limitation de la prolifération des moustiques pour lutter contre les maladies infectieuses (ex. guppy), développement de l'aquaculture (ex. tilapia, crevette), pour la pêche sportive (ex. truite, black bass). Heureusement, de nombreuses tentatives d'acclimatation en milieu naturel n'ont pas réussi comme celles en Polynésie française de la truite arc-en-ciel, de la carpe, de la gambusie et du black bass réalisées entre 1925 et 1927. Le développement de l'aquariophilie et des filières de production de plantes ornementales est un important vecteur d'introduction. Libérées de leurs aquariums ou de leurs bassins d'ornement, volontairement ou accidentellement, certaines espèces se sont retrouvées dans la nature. Ce mode d'introduction a favorisé la propagation d'espèces végétales telles que certaines plantes ornementales d'aquarium (ex. hydrille verticillée, jacinthe d'eau), de certains poissons d'aquarium (ex. porte-épée, carassin doré), de la tortue de Floride, mais également de certains invertébrés associés aux plantes aquatiques. L'aquariophilie fait aujourd'hui courir un danger important et permanent sur les milieux aquatiques d'eau douce d'outre-mer. D'autant plus que les espèces recherchées par les aquariophiles sont généralement des espèces tropicales qui peuvent retrouver dans les Antilles, dans les îles de l'océan Indien ou dans le Pacifique des conditions proches de celles de leur milieu d'origine. ■



❶ La laitue d'eau (*Pistia stratiotes*) est une des plantes aquatiques qui menacent toutes les zones humides tropicales d'outre-mer, notamment sur l'île de la Réunion où les étendues d'eau douce littorale sont régulièrement envahies.

© Alain Dutartre (Irstea)

❶ Nombre d'espèces aquatiques exotiques recensées dans la base d'informations pour différents groupes biologiques et par collectivités d'outre-mer.

	Poissons	Reptiles (tortues)	Amphibiens	Plantes aquatiques*
Guadeloupe	3	2	3	4
Martinique	5	1	3	3
Guyane	1	1	?	?
Saint-Martin	?	?	2	?
Saint-Barthélemy	?	?	2	?
Mayotte	1	0	2	1
Réunion	11	1	2	4
Nouvelle-Calédonie	8	1	1	6
Polynésie française	4	1	0	4
Wallis et Futuna	2	0	0	1
TAAF (Kerguelen)	5	0	0	0
Saint-Pierre et Miquelon	0	0	1	1

*Plantes aquatiques envahissantes ou potentiellement envahissantes.

2 Distribution connue de quelques espèces exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes.

		Guadeloupe	Martinique	Guyane	Saint-Martin	Saint-Barthélemy	Mayotte	Réunion	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Wallis et Futuna	TAAF (Kerguelen)	Saint-Pierre et Miquelon
Poissons													
<i>Cyprinus carpio</i> *	Carpe												
<i>Micropterus salmoides</i> *	Black bass												
<i>Oncorhynchus mykiss</i> *	Truite arc-en-ciel												
<i>Salmo trutta</i> *	Truite commune												
<i>Oreochromis mossambicus</i> *	Tilapia du Mozambique												
<i>Poecilia reticulata</i>	Guppy												
Reptile													
<i>Trachemys scripta elegans</i> *	Tortue de Floride	**	**	**	**	**				**			
Amphibiens													
<i>Rhinella marina</i> *	Crapaud géant												
<i>Eleutherodactylus johnstonei</i>	Hylode de Johnstone												
<i>Osteopilus septentrionalis</i>	Rainette de Cuba												
Plantes aquatiques													
<i>Egeria densa</i>	Elodée dense												
<i>Eichhornia crassipes</i> *	Jacinthe d'eau			***									
<i>Hydrilla verticillata</i>	Hydrille verticillée												
<i>Lythrum salicaria</i> *	Salicaire commune												
<i>Pistia stratiotes</i>	Laitue d'eau			***									
<i>Salvinia auriculata</i>													
<i>Salvinia molesta</i>													
Mollusque													
<i>Pomacea canaliculata</i> *	Ampullaire												

* Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde et générant le plus d'impacts dans leurs écosystèmes d'accueil.

** Reproduction à confirmer.

*** Indigène.

QUELQUES RÉFÉRENCES CLÉS...

 **COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN**, 2009, *Initiative sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer*, site Internet : www.especes-envahissantes-outremer.fr.

► Consulter l'ensemble des références sur le site de la revue www.set-revue.fr

Libérées de leurs aquariums, volontairement ou accidentellement, certaines espèces comme la tortue de Floride (*Trachemys scripta*), se sont retrouvées dans la nature.

Les auteurs

Yohann SOUBEYRAN

Comité français de l'UICN, 26 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 75005 Paris

✉ yohann.soubeyran@uicn.fr

Anne-Claire GOARANT

Coordinatrice du Groupe « Espèces envahissantes de Nouvelle-Calédonie », Direction de l'environnement de la province Sud, BP 3718, 98845 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Adresse actuelle : Service de la coopération régionale et des relations extérieures du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 14 rue G. Clémenceau, 98800 Nouméa

✉ anne-claire.goarant@gouv.nc

Christophe LAVERGNE

Conservatoire botanique national de Mascarin, 2 rue du Père Georges, 97436 Colimaçons Saint Leu, La Réunion

✉ clavergne@cblm.org

Carole MANRY et Atoloto MALAU

Service territorial de l'environnement, BP 294 MATA UTU, Wallis et Futuna

✉ biodiv.env@mail.wf

Jean-Yves MEYER

Délégation à la recherche de Polynésie française, BP 20981, 9873 Papeete, Tahiti, Polynésie française

✉ jean-yves.meyer@recherche.gov.pf

Benoît de THOISY

Association Kwata, 16 avenue Pasteur, BP 672, 97335 Cayenne, Guyane

✉ bdethoisy@pasteur-cayenne.fr

Frank URTIZBEREA

Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Saint-Pierre-et-Miquelon

✉ frank.urtizberaa@agriculture.gouv.fr